



LOIRE OCÉANE

MATINÉE D'ÉCHANGE

“Les bonnes pratiques en mer : vivre
et respecter la mer au quotidien”



Programme de la matinée :

- Présentations
- Débat mouvant sur la navigation durable
- Présentation des grands enjeux de la navigation durable
- Quizz “Question pour un Ponton”
- Biodiversité et enjeux environnementaux de l’estuaire de la Vilaine
- Pêche de plaisance : bonnes pratiques et nouvelle réglementation



Présentations



LOIRE OCÉANE

Salomé BERTHELOT

Chargée de mission Océan et Littoral au
CPIE Loire Océane

salome.berthelot@cpie-loireoceane.com

cpie-loireoceane.com

Aurore LEBRETON

Chargée de mission Estuaire, Natura
2000 Estuaire et Baie de Vilaine

Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité
à Eaux et Vilaine

aurore.lebreton@eaux-et-vilaine.bzh

eaux-et-vilaine.bzh

**eaux &
vilaine**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

CHARTRE D'ENGAGEMENT

POUR UNE NAVIGATION
DURABLE SUR LE BASSIN

**BAIE DE VILAINE /
VILAINE MARITIME**



Débat mouvant



Les grands enjeux de la navigation durable

***Qu'est ce que la
navigation durable
selon vous ?***

Les grands enjeux de la navigation durable

★ Préservation du milieu marin

- Pollution de l'eau
- Dégradation des écosystèmes
- Impact sur la biodiversité

★ Gestion durable des ports et infrastructures

- Traitement des déchets et eaux usées
- Artificialisation du littoral
- Sobriété énergétique des équipements
- Sensibilisation des agents et usagers

★ Réduction des émissions et transition énergétique

- Emissions de CO² et polluants atmosphérique
- Réduction des émissions et consommations (énergie/eau)

★ Conception et cycle de vie des bateaux

★ Pression touristique et cohabitation des usages

★ Réglementation et gouvernance

★ Etc.

Les grands enjeux de la navigation durable

★ Préservation du milieu marin

- Pollution de l'eau
- Dégradation des écosystèmes
- Impact sur la biodiversité



***Comment les plaisanciers
peuvent y participer ?***

***Quelques exemples de bonnes
pratiques en mer et à bord***





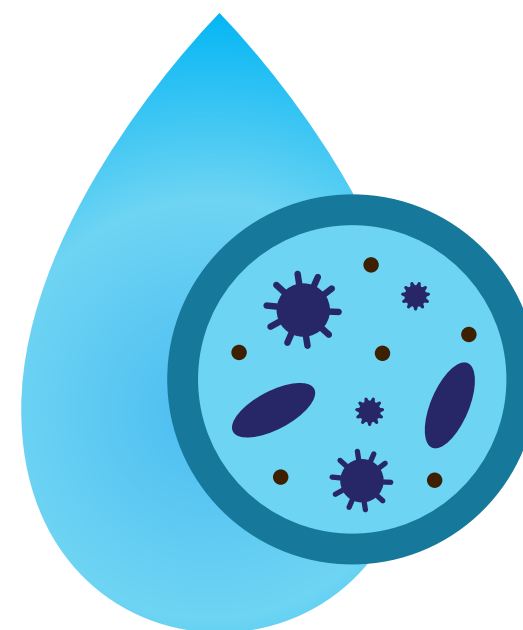
Préservation du milieu marin

Réduire la pollution de l'eau :

- Rejet eaux grises / eaux noires

Solutions :

- Utiliser les stations de pompage des eaux G/N présentent dans certains ports
- Equiper les bateaux en cuve de récupération des eaux grises et noires
- Utiliser les toilettes du port lorsqu'on est à quai
- Limiter la pollution des eaux grises (et noires) :
 - utilisation de produits d'hygiène et ménagers écolabellisés ou éco certifiés
 - retour aux produits de base : vinaigre, bicarbonate de soude, savon noir, blanc de Meudon, savon de Marseille, etc.



→ **Eaux noires plus problématiques pour des enjeux annexes : eau potable, activités conchylicole, tourisme, baignade, etc.**



Préservation du milieu marin

Réduire la pollution de l'eau :

- Rejet eaux grises / eaux noires
- Hydrocarbures

**1 goutte
d'hydrocarbure
=
25 à 50 litres
d'eau pollués**

Solutions :

- Equiper les bateaux, capitaineries et magasins d'absorbants hydrophobes
- S'équiper d'accessoires anti égouttures (bec verseur, entonnoir, etc.)
- Pas de relargage en mer des eaux de fond de cale (pompage au port ou absorbant hydrophobe)
- Travaux sur moteur uniquement sur aire de carénage





Préservation du milieu marin

L'origine des déchets aquatiques

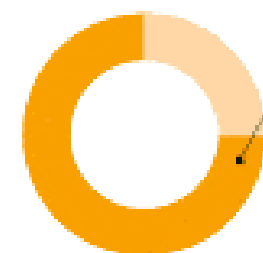
Réduire la pollution de l'eau :

- Rejet eaux grises / eaux noires
- Hydrocarbures
- Plastique

6 à 12 millions de tonnes de déchets/ans arrivent en mer

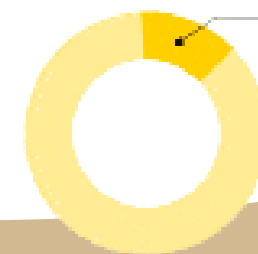
Solutions :

- Réduire consommation plastique jetable (achat vrac, bannir le suremballage, favoriser d'autres matières que le plastique : inox, verre, etc.
- Utilisation des bornes de tri au port



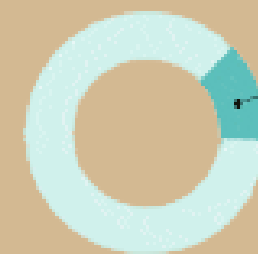
80 % viennent de l'intérieur des terres.

Ils arrivent dans les océans par les cours d'eau, transportés par le cycle naturel de l'eau. (Abandon sur le bord des routes et dans les rues, activités industrielles et commerciales, activités agricoles, décharges sauvages, origines domestiques)



10 % sont abandonnés sur les rivages.

(Usagers des berges et du littoral, infrastructures côtières)



10 % sont rejetés directement en mer.

(Transport maritime, pêche, activités nautiques)

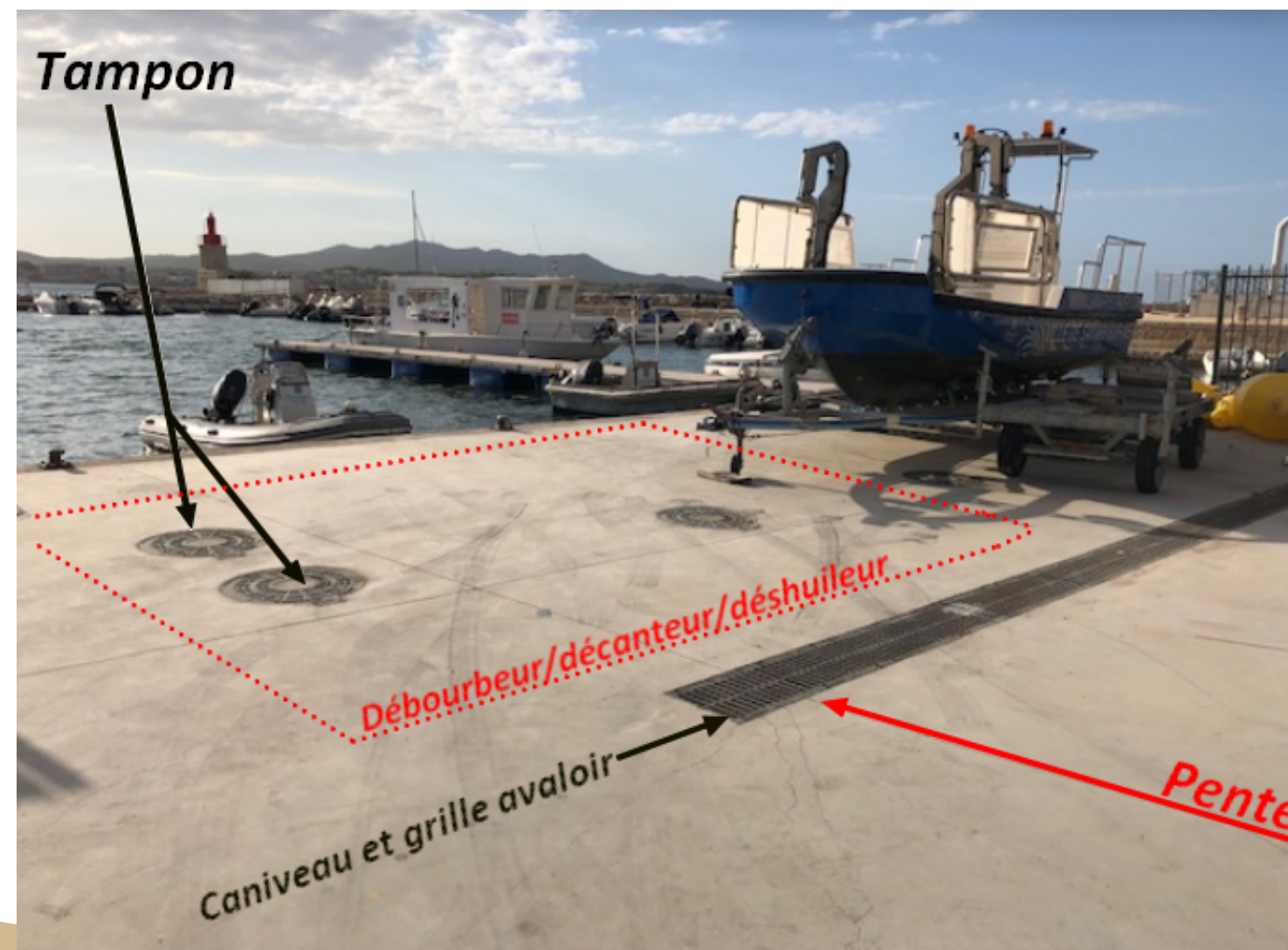
Préservation du milieu marin

Réduire la pollution de l'eau :

- Rejet eaux grises / eaux noires
- Hydrocarbures
- Plastique
- Antifouling et carénage

Solutions :

- Réduire le rejet d'eaux de carénage sans traitement :
 - Mise aux normes des infrastructures portuaires
 - Carénage UNIQUEMENT dans des aires aux normes (fermées hydrauliquement avec traitement des eaux et déchets)
- Antifouling sans biocide et peintures chimiques ou pas d'antifouling
- Tri et traitement des déchets d'entretien en déchetterie portuaire





Préservation du milieu marin

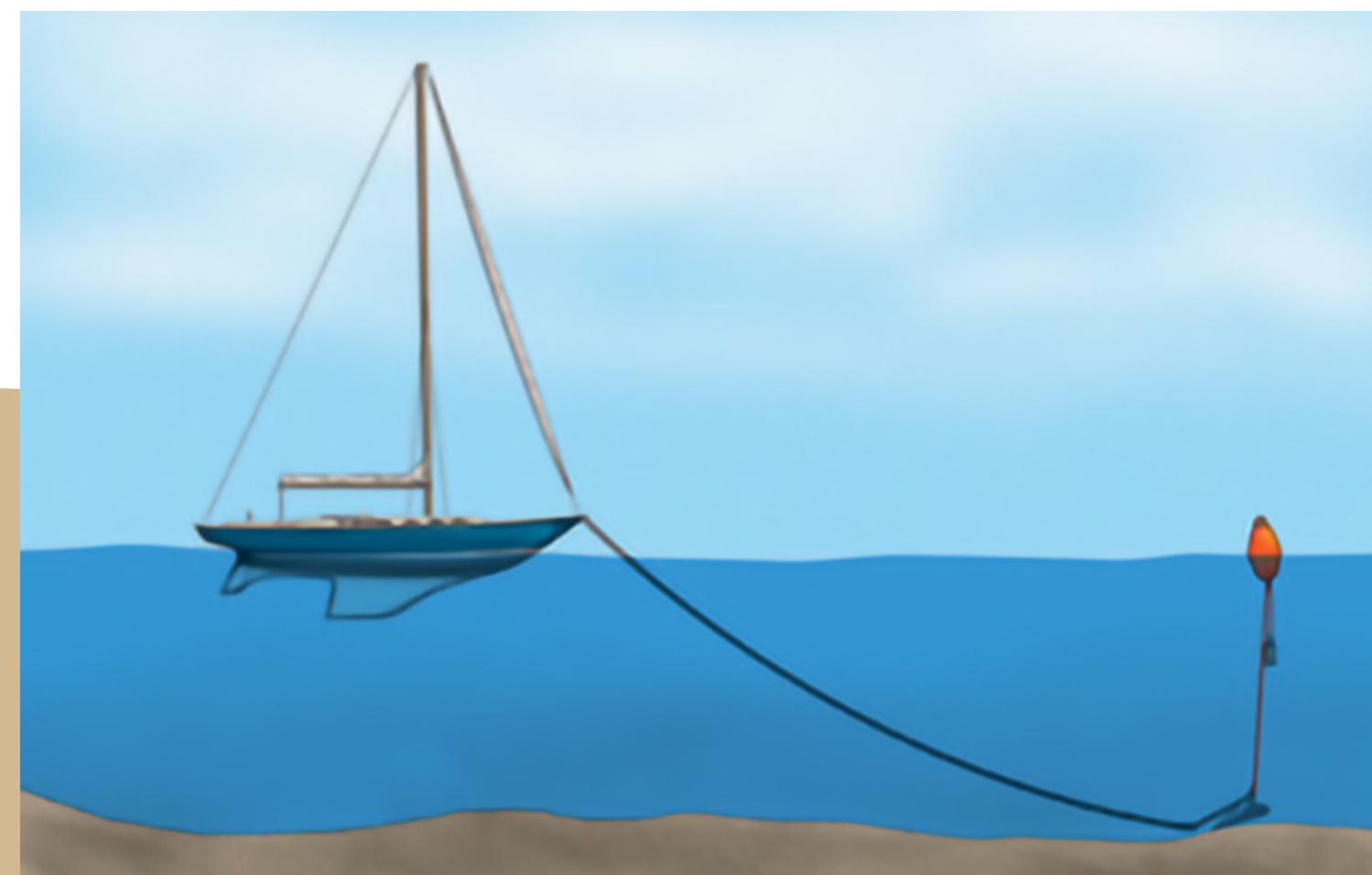
Dégradation des écosystèmes :

- Ancrage
- Débarquement



Solutions :

- Vérifier la non présence d'herbiers de zostère et récifs d'hermelles (application Nav&Co)
- Utiliser un orin
- Se renseigner sur la réglementation du site avant de débarquer ou d'approcher



HABITAT MARIN D.
Atlantique,
Manche - Mer
du Nord

HERBIER DE ZOSTERES MARINES

PRAIRIE SOUS-MARINE DE PLANTES À FLEURS



Habitat protégé
à l'échelle européenne



Hot spot de biodiversité

Plus de 500 espèces
présentes dans un herbier

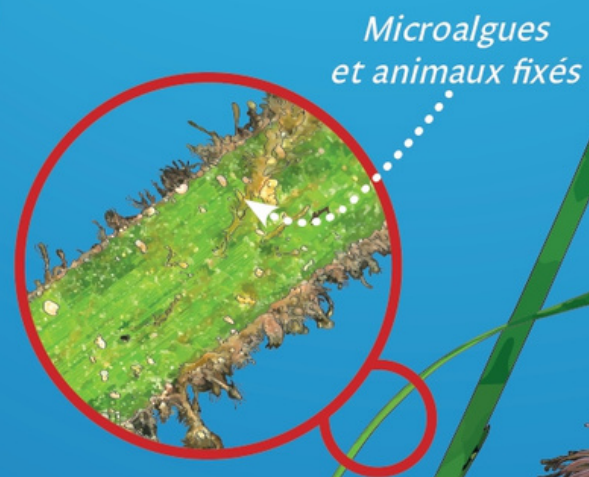


Purification de l'eau

Fixation des sédiments
en suspension



Réservoir naturel de carbone



Microalgues
et animaux fixés



Support de vie



Ressource alimentaire

Ponte de seiche



Zone refuge

à l'abri des prédateurs,
des vagues et du courant

Limbe

Rhizome

Racines



Stabilisation des fonds et protection contre l'érosion du littoral

fixation du sédiment par les racines
et atténuation de la houle
et du courant par les feuilles

Zone de reproduction, de ponte et de nurserie

Illustration : Yann Souche / Office français de la biodiversité / Life Marha

marha
marine habitats



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RÉCIFS D'HERMELLES

BIOCONSTRUCTIONS RÉCIFALES À *SABELLARIA ALVEOLATA* À MI-MARÉE, FACIÈS ATLANTIQUE

Structure
en nid d'abeille





CPIE LOIRE OCÉANE

Préservation du milieu marin

Biodiversité :

- Dérangement
- Capture accidentelle
- Collisions
- Bruits sous marin

Solutions :

- Limiter sa vitesse à l'approche de la faune
- Ne pas couper la trajectoire des mammifères marins
- Contourner les oiseaux posés d'au moins 200 m (idéal 300m et +)
- Pas de nourrissage

5 bonnes pratiques en mer pour une navigation respectueuse de la faune marine

Garder ses distances avec la faune sauvage : minimum 100 m, ne pas leur couper la route, ni les poursuivre)

Réduire sa vitesse à l'approche des oiseaux ou mammifères marins

Surveiller sa trajectoire en mer et contourner les radeaux d'oiseaux (300m minimum).
Envole = dérangement

Respecter la réglementation d'accès à l'île Dumet (autorisé du 1er août au 29 février)
cf. arrêté de protection de biotope N°2024/023

Observer la faune sauvage sans la nourrir (oiseaux, mammifères marins, etc.)



La mer abrite une grande biodiversité, nos côtes riches en nutriments et en poissons attirent les oiseaux marins et mammifères marins qui doivent partager leur habitat avec un nombre grandissant d'activités nautiques et maritimes.

Le dérangement à répétition cause des dégâts sur la faune marine :

- **Épuisement** (envol à répétition ou poursuite)
- **Collision** ou **captures** accidentelles
- Risque de **blessure** ou d'**isolement**
- **Abandon** du nid ou des juvéniles

Afin de préserver cette richesse, il est important d'adopter des bons gestes

Toutes les infos sur la réglementation maritime, le balisage et la biodiversité marine ici

Nav&Co



Application gratuite



LOIRE OCÉANE

"Agir ensemble, naturellement."



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité



OFB

Office Français de la Biodiversité



EN CAS D'APPROCHE SPONTANÉE DES ANIMAUX

Réduisez votre vitesse à 5 nœuds max.
Modifiez votre cap en cas de risque de collision



Limitez le bruit



N'essayez pas de les toucher



Pas de mise à l'eau



Pas de nourrissage

Crédit photo : Jordane Chazal / OMMAG

PAS D'APPROCHE VOLONTAIRE À MOINS DE 300 M

sur l'eau, sous l'eau et au-dessus de l'eau



Le non-respect de ces règles peut perturber les animaux et est passible de sanctions.
Pour observer ces espèces jusqu'à 100 mètres et de façon respectueuse, choisissez un professionnel autorisé et formé.

Crédit photo : Cassandre Fernandez / Office français de la biodiversité

MERCI



Salomé BERTHELOT
Chargée de mission océan et littoral

06 30 17 74 88

salome.berthelot@cpie-loireoceane.com

www.cpie-loireoceane.com